



Conjoint perdue de vue, besoin d'aide urgent

Par **Christmania**, le **27/02/2012** à **14:14**

Bonjour,

Depuis mars 2010 avec mon ex, nous avons pris un avocat pour un divorce en consentement mutuel. Il s'agit d'un forfait très basique et qui a pour but de tout régler dans les trois mois.

Le soucis c'est qu'après avoir remis toutes les pièces et payer l'avocat, il m'a demandée d'autres pièces dont une qui ne dépends que de monsieur.

Il m'a fait croire qu'il va me remettre cette pièce manquante, un justificatif de domicile mais ça n'a jamais été le cas.

Les dernières nouvelles que j'ai de celui-ci c'est qu'il est parti vivre dans un DOM et qu'il a refait sa vie. (preuve Facebook copine et grossesse)

Je ne sais pas comment régler cette situation car en attendant j'ai à nouveau la déclaration des impôts. De plus, comme je vous dis l'avocat attends juste cette pièce justificative et n'est pas en charge et payer pour plus de services.

Par **youris**, le **27/02/2012** à **17:06**

bjr,

donc vous n'êtes plus dans un divorce par consentement mutuel si celui qui est toujours votre mari ne fait rien pour continuer la procédure.

donc il convient de choisir un autre type de divorce.

cdt